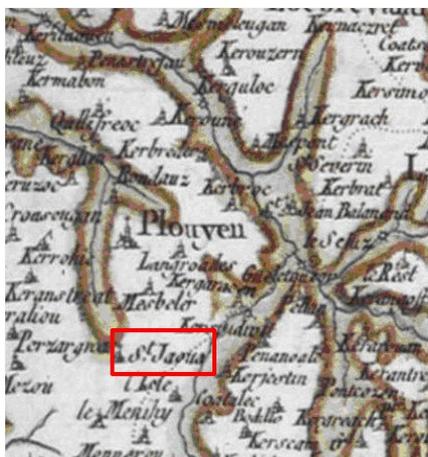


## Les inhumations à Saint-Jaoua en Plouvien aux XVIIe et XVIIIe siècles



*Carte de Cassini XVIIIe siècle*



*La chapelle Saint-Jaoua (façade orientale)*

### Introduction :

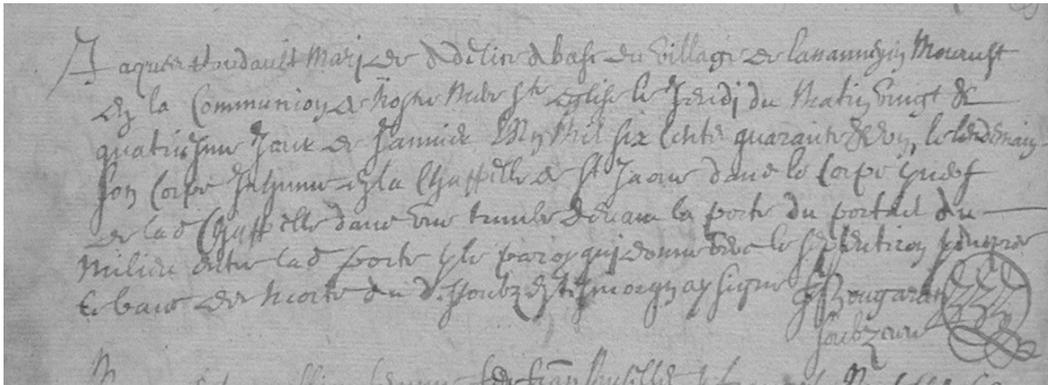
L'ancienne paroisse de Plouvien, dans le bas Léon, possédait au moins cinq édifices où des inhumations avaient lieu sous l'Ancien Régime : l'église paroissiale Saint-Pierre, la chapelle Saint-Jaoua, celle de Saint-Jean-Balaznant dépendant de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, la chapelle de Tariec aujourd'hui disparue dans laquelle se trouvait le gisant du chanoine RICHARD aujourd'hui conservé en l'église paroissiale<sup>1</sup> et la chapelle du manoir de Kergaraoc. De ces cinq édifices d'origine, seules les chapelles Saint-Jaoua et de Saint-Jean-Balaznant subsistent car l'église Saint-Pierre, datant du XVIIe siècle et suite à son état vétuste, fut reconstruite entre 1855 et 1858 d'après les plans de Joseph BIGOT, architecte départemental du Finistère et la chapelle de Tariec était déjà en ruines au début du XIXe siècle.

Les registres paroissiaux de l'ancienne paroisse se constituent d'une série continue d'actes d'inhumations qui indiquent régulièrement et précisément l'emplacement des tombes dans les espaces consacrés. Pour Saint-Jaoua et la période qui nous intéresse, c'est plus de 501 sépultures qui ont été relevées dont 70 dans le cimetière et 431 dans la chapelle pendant la période d'observation, avec 166 tombes dont la localisation est plus ou moins précisée à l'intérieur de l'édifice.

Grâce à ce corpus de sépultures continu, sans lacune et très détaillé, il est possible de mener une analyse poussée des motivations qui ont poussé les paroissiens de Plouvien à choisir la chapelle Saint-Jaoua comme lieu de sépulture.

<sup>1</sup> Cette chapelle avait été fondée en 1518 par Jacques de ROHAN. Elle a disparu au courant du XIXe siècle.

**Exemple d'un acte de sépulture<sup>2</sup> : inhumation le 24/1/1641 de Jacques ROUDAULT du village de Lannaneyen**



1. 5-7 « [...] dans une tombe devant la porte du portail au milieu entre lad[ite] porte [et] la paroy qui donne vers le septentrion et aupres le banc des morts au dessoubz [...]»

***Inhumer dans un espace consacré***

Inhumer les morts n'est pas un acte anodin et la recherche d'une terre consacrée, comme un édifice religieux (église, chapelle, couvent) ou un cimetière, est la préoccupation majeure des survivants du défunt. Très tôt s'est posée la question du lieu d'inhumation car il n'existe pas d'impératif religieux enjoignant les prêtres à autoriser les enterrements dans les édifices religieux<sup>3</sup>. Le paroissien léonard favorise, à l'instar d'autres évêchés bas-bretons, la sépulture dans les églises et chapelles. Cependant cette pratique est postérieure, selon F. LEBRUN, aux premiers temps du Christianisme. Seuls les martyrs pouvaient y être enterrés mais au IXe siècle la législation s'adoucit permettant ainsi aux clercs et aux pieux laïcs d'y élire leur ultime demeure<sup>4</sup>. Avoir une tombe nécessitait de détenir une concession renouvelable qui, au fil du temps, est devenue héréditaire. Cette pratique s'est élargie d'abord aux familles aisées puis à l'ensemble des communicants de la paroisse. Il fallait payer un droit, le droit de *neupmes* ou de *mortuage*<sup>5</sup>.

***Inhumer dans la chapelle Saint-Jaoua : un choix ou un droit ?***

Enterrer ses morts à Saint-Jaoua indique un lien très étroit d'une partie des paroissiens avec cet espace sacré et la longue période pendant laquelle la chapelle a reçu des corps nous éclaire sur les résistances des croyants devant une législation provinciale puis royale de plus en plus contraignante.

Pendant la période observée, le rythme et l'importance numérique des inhumations montrent une évolution des mentalités et vient corroborer la législation provinciale qui apparaît dès la fin du XVIIe siècle et qui concerne les enterrements dans les églises, couvents et chapelles. Ainsi, près de 72 % des inhumés le sont entre 1620 et 1679 et cela exprime ainsi une tolérance plus grande à l'égard de la population non noble et non cléricale. La décennie 1640-1649 n'est pas très caractéristique car le nombre montre un sous enregistrement du fait de la peste qui a sévi entre 1642 et 1643 et seules trois personnes y ont été enterrées. Pour les

<sup>2</sup> ADF BMS Plouvien S1641.

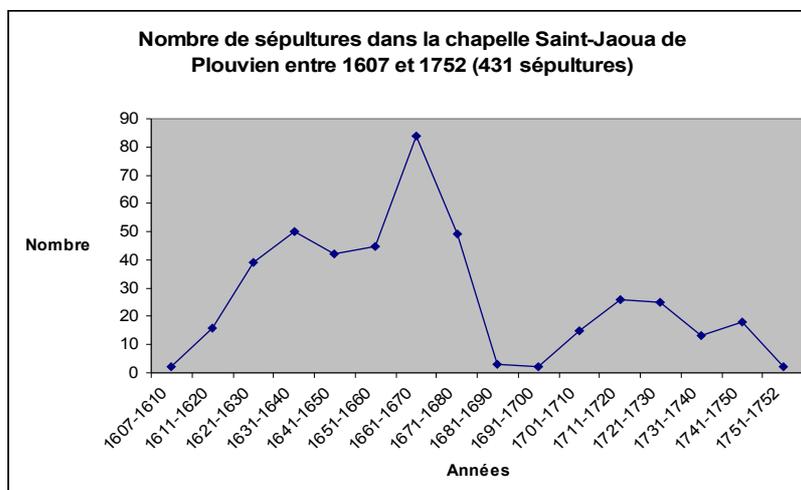
<sup>3</sup> Alain CROIX, *La Bretagne...*, tome II, p. 1001.

<sup>4</sup> F. LEBRUN, *Les hommes et la mort...*, p. 348.

<sup>5</sup> Cf l'article de Anne-Françoise GRALL-PERES « Plouguin au XVIIe siècle » dans *Le Lien*, n° 104, décembre 2007, pp. 40-41.

années suivantes, la tradition et surtout la volonté d'assurer son Salut sont à l'origine du niveau élevé des personnes inhumées dans l'édifice.

**Graphique I : rythme des inhumations à Saint-Jaoua**



Cet état de fait précède de peu le premier arrêt du Parlement de Bretagne en date du 19/8/1689 qui enjoint de n'accepter dans l'édifice consacré que les seuls possesseurs d'enfeux ainsi que les clercs. En effet, dès les années 80 la chute est importante mais semble s'expliquer moins par le début d'une législation plus sévère que par la qualité de l'enregistrement des actes qui se limite très souvent au nom et prénom de la personne décédée ainsi qu'à son lieu de résidence et oublie ainsi d'y citer l'emplacement des tombes. Un nouvel arrêt du Parlement de Bretagne en date du 16/8/1719 « *fit defenses à tous Recteurs & Curés des Paroisses de la Province, tant en ville qu'à la campagne, à tous supérieurs de communautés & Maisons Religieuses, à tous Chapelains & autres personnes, de faire aucuns enterremens dans leurs Eglises & Chapelles, si ce n'est de ceux qui y avoient droit, & leur enfeu* ». Un rappel a lieu le 2/10/1741 où le législateur remontre « *[...] dans plusieurs endroits de la Province, & surtout de la Basse-Bretagne, les Paysans surtout, s'opiniâtrent à y faire inhumer, & rassemblent souvent plusieurs corps dans la même fosse, ce qui ne sert qu'à répandre de plus en plus la contagion dans ces cantons affligés de la Dysenterie [...] ce qui est un abus et un scandale qu'il est à propos d'arrêter* ». Le dernier enterrement en la chapelle est célébré le 8/2/1752 et concerne un homme âgé de quatre-vingt cinq ans résidant au bourg de Saint-Jaoua même. Un dernier Arrêt du Parlement de Bretagne en date de 1754 fait défense d'inhumer dans les églises sous peine de 10 livres d'amende. On verra dans un prochain article, que ce rappel à la loi n'a pas été respecté pour l'église paroissiale de Plouvien et que des désaccords persistent entre le clergé et les paroissiens concernant l'élection de la tombe dans l'église et que le recul est lié essentiellement à la pression institutionnelle<sup>6</sup>.

### ***Le lieu de résidence des inhumés***

<sup>6</sup> Jean-Luc QUENTEL, *Moulins, soutanes et guillotine ...* p. 53 relate un incident survenu à Plabennec lors d'une inhumation le 17/11/1755 « *Gabriel QUIDELLEUR de Lomaria psse de Plabennec age de soixante et sept ans mourut le dix sept novembre mil sept cent cinquante cinq et fut le lendemain solennement inhumé dans la chapelle dudit Lomaria enclaves dudit Plabennec nonobstant les representations du sieur Recteur au sujet des arrêts de la Cour le dix neuf desdits mois et an en consequence de la permission des juges de Landerneau du dixhuictieme dudit mois signé Jacolot greffier [...]* ». Le clergé de Plabennec semble démuné face aux paroissiens désireux de perpétuer cette tradition.

A. J LEMAITRE ; *Espace sacré et territoire vital au XVIIIe siècle : la régulation des lieux d'inhumation en Bretagne*, p. 253, « au cours de cette période [1720-1753], la prohibition est maintenue, mais devant l'hostilité rencontrée il paraît inutile ou plutôt dangereux de l'appliquer à tout prix, en raison des turbulences rencontrées ».



comme Guillaume SALIOU chapelain de Saint-Laurent inhumé le 16/5/1637. Les nobles sont, quant à eux, très présents dans l'édifice et une famille noble, celle des Bergoët de Keraliou, a joué un rôle central pour la chapelle en finançant sa reconstruction et y a installé un enfeu, encore visible dans la chapelle Saint-Laurent ou de Keraliou, et auprès duquel étaient enterrés les membres de la famille. On peut encore admirer, sur une sablière perpendiculaire à l'enfeu, les armes de cette famille avec de beaux restes de polychromie<sup>7</sup>.



*Sablière aux armes de la famille BERGOËT de Keraliou située au croisillon nord de la chapelle Saint-Laurent (face occidentale)*



*Enfeu de la famille Bergoët de Keraliou dans le croisillon nord*

D'autres nobles y avaient aussi leurs tombes comme une branche cadette de la famille de PENFENTENYO, seigneur de la Villeneuve, et les JOUHAN, seigneurs de Kerrohic, ainsi que les SIMON.

### ***Le statut juridique des tombes et leur type***

Le statut attribué aux tombes est de trois sortes<sup>8</sup> : il est soit de fondation, soit de concession ou soit des tombes autorisées par l'autorité ecclésiastique sans contrepartie.

La tombe de fondation est attribuée aux individus ayant fondé un lieu de culte en lui attribuant des revenus nécessaires à son entretien. La tombe de concession est concédée par le clergé à des individus donateurs afin d'édifier une église. Les bénéficiaires recevaient en contrepartie la concession d'une chapelle latérale avec l'autorisation d'y établir leur sépulture. C'est sans doute le cas de la famille de Bergoët de Keraliou dont les armes sont plusieurs fois représentées dans le croisillon nord.

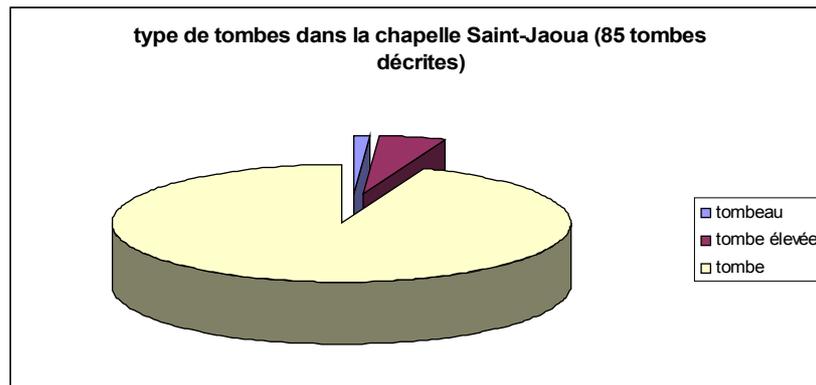
Lorsque la localisation des tombes est précisée, 85 actes font références à différents types de tombes. Le rédacteur de l'acte de sépulture utilise trois dénominations : la tombe, mot

<sup>7</sup> Les Bergoët sont présents à Plouvien : à Garsjean vers 1426, à Keraliou, Kerdavid, Kermabon et Kerbuillard entre 1426 et 1534, ainsi qu'à Keraudern dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les armes de la famille sont : "d'argent au chevron de sable accompagné de trois coquilles de même", à l'exception de l'*Armorial Général* de Henri Jouglas de Morenas qui leur attribue un blason "d'argent au chevron de sable accompagné de trois coquilles de gueules". Cette description est confirmée par les écussons sculptés sur les sablières polychromes de la chapelle Saint-Jaoua, où les coquilles portent des restes de peinture rouge. Lors de la Réformation de 1448, un Hervé BERGOËT de Plouyen (Plouvien) est cité (ADLA B12874).

<sup>8</sup> R. BERTRAND, « le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne » in *Rives nord-méditerranéennes*, 6, 2000, p. 9.

générique désignant un espace funéraire dans l'église et qui doit recouvrir une grande variété de types de tombes, la tombe qui est sans doute un caveau voire un monument funéraire visible du type plaque tombale comme celle qui existe encore dans la nef et la tombe « *eslevées* » qui est de type tombeau-coffre surmontant la tombe du défunt ou plaquée le long du mur de l'église. Elle ne semble pas correspondre à celles de Saint-Jaoua ou du chanoine Richard car il en resterait sans doute soit des descriptions soit des débris. Ce dernier type concerne uniquement des familles nobles de la paroisse de Plouvien<sup>9</sup>. Elles sont concentrées auprès du chœur.

**Graphique II : les différents types de tombes à Saint-Jaoua (85 tombes)**



### ***La localisation des tombes dans la chapelle***

Si l'on désire être inhumé dans l'église, il est nécessaire de payer un droit qui peut être fonction des biens meubles du défunt. A.-F. GRALL-PERES le montre bien pour Plouguin, où ce droit, au départ élevé car représentant 1/9<sup>e</sup> des biens du défunt puis ramené au 1/27<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, a donc permis aux roturiers de rentrer en masse dans les édifices pour élire leur dernière demeure. Ce phénomène est d'ailleurs spécifique à la Basse-Bretagne car la Haute-Bretagne pratique une tarification plus élevée. Pour Plouvien, aucune indication n'a été relevée concernant ce droit mais la proximité des deux anciennes paroisses nous permet de penser qu'il en était de même. A. CROIX parle de droit d'inhumation qui avait avant tout pour but de financer ou d'entretenir le pavage des édifices religieux. Actuellement, la chapelle Saint-Jaoua ne possède plus de pavage mais des indications d'emplacement de tombes nous poussent à penser qu'elle était pavée en partie dans le haut de la nef et dans le transept<sup>10</sup>. Les frais correspondaient aussi au don destiné au clergé ainsi qu'aux dépenses inhérentes aux funérailles.

Cette tarification n'était pas la même selon qu'on était âgé ou non : les enfants payaient moitié moins que les adultes et les étrangers le double des résidents. Quant à la distribution spatiale des tombes dans la chapelle, la règle était la suivante : plus on se rapprochait du chœur et plus les tarifs étaient élevés limitant ainsi la proximité du grand autel aux seuls

<sup>9</sup> Le 22/1/1646, demoiselle Anne SYMON, du manoir de Kerventenant, est enterrée « dans la chapelle de Saint Jaoue dans une tombe esleevee au coste du midy devant l'image Saint Etienne », le 1/11/1657, demoiselle Françoise COATANLEM est inhumée « dans une tombe esleevee dans la chapelle de Saint-Laurent du costé de l'évangile au grand autel » ; le 25/3/1670 ; Françoise JOUHAN, épouse d'écuyer Hervé KEROULLAN, se fait inhumier dans « une tombe élevée du costé de l'Évangile du grand autel en l'église de Saint-Jaoua » ; le 19/11/1671, demoiselle Louise DENIS, dame de Kerrohic, est inhumée « dans l'église de Saint-Jaoua dans une tombe elevee ou les ancestres de Monsieur Kerrohic son mari ont esté ensevely ».

<sup>10</sup> En juillet 1653, on enterre Charles NORMANT « inhumé en l'eglise de Saint-Jaoua [dans] la terre beniste la ou il ny a de pierre » et le 19/4/1662, Marguerite NUZ « inhumée dans l'eglise de Monsieur Saint-Jaoue au bas proche des tombes pierales ».

membres du clergé et de la noblesse. Cependant, en y regardant de plus près, le chœur n'est pas l'apanage des clercs qui y sont normalement accueillis prioritairement et gratuitement. On n'en relève aucun pendant la période d'observation alors que les nobles, probablement issus de familles fondatrices de chapelles adjacentes au chœur, représentent 14 % des inhumés. Il apparaît clairement que les roturiers sont surreprésentés. Faut-il y voir ici l'éloignement du centre paroissial et ainsi un contrôle moins strict des clercs sur le choix de la sépulture ou alors un désintérêt ainsi qu'un mouvement de déplacement des nobles vers les centres urbains, délaissant ainsi leur manoir et le droit d'inhumer dans la chapelle qui y est associé ?<sup>11</sup>

**Tableau II : l'appartenance sociale des inhumés à Saint-Jaoua (431 sépultures)**

Ordres de la société	Nombre d'inhumés	Répartition (%)
Clergé	8	2
Noblesse	15	4
Tiers état	408	94
<b>Total</b>	<b>431</b>	<b>100</b>

**Tableau III : les emplacements des inhumations selon l'appartenance sociale (431 sépultures)**

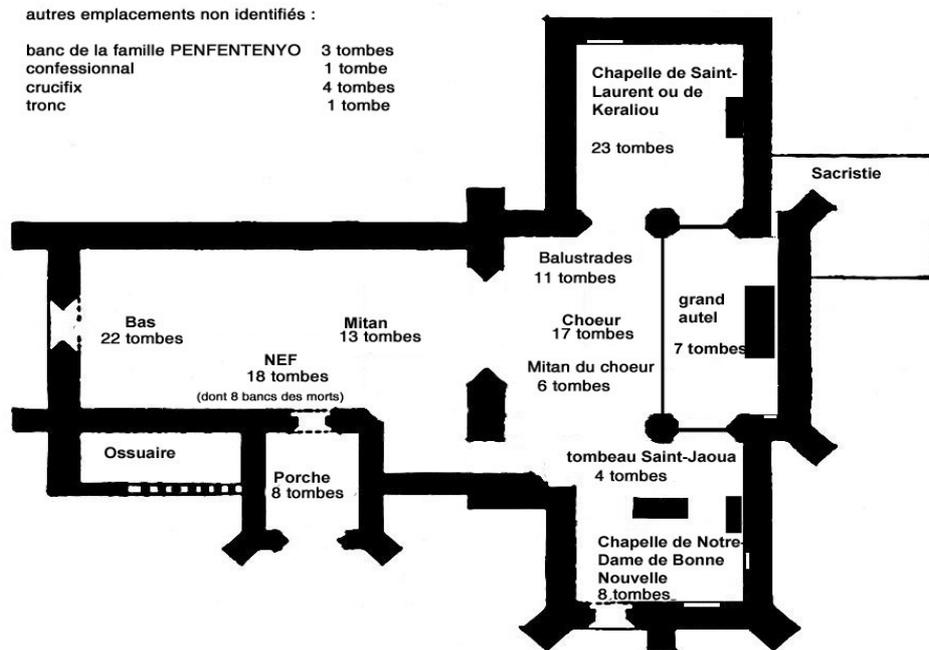
Lieux d'inhumation dans la chapelle Saint-Jaoua	Clergé	Noblesse	Tiers état
<b>A- chapelles (48)</b>			
<i>dont :</i>			
A1- chapelle Saint-Etienne (4)		<b>1</b>	<b>3</b>
A2- chapelle Saint-Laurent (23)	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>19</b>
A3- chapelle Saint-Yves (13)			<b>13</b>
A4- chapelle Notre-Dame de Bonne Nouvelle (8)			<b>8</b>
<b>B- Nef (52)</b>			
<i>dont :</i>			
B1- nef (7)			<b>7</b>
B2- bas de la nef (19)			<b>22</b>
B3- milieu de la nef (13)			<b>13</b>
B4- banc des morts (8) <sup>12</sup>			<b>8</b>
B5- autres emplacements (3)			<b>3</b>
<b>C- Chœur (42)</b>			
<i>dont :</i>			
C1- grand autel (7)		<b>1</b>	<b>6</b>
C2- chœur (17)			<b>17</b>
C3- milieu (6)			<b>6</b>
C4- balustrades (11)			<b>11</b>
C5- autres emplacements (1)			<b>1</b>
<b>D- Porche et portique (8)</b>			
<i>dont :</i>			
D1- Porche (3)			<b>3</b>
D2- Portique (5)			<b>5</b>
<b>E- Tombeau de Saint-Jaoua (4)</b>		<b>1</b>	<b>3</b>
<b>F- Autres emplacements (9)</b>		<b>2</b>	<b>7</b>
<b>G- Aucune indication d'emplacement de sépulture (264)</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>250</b>

**Plan I : les emplacements des tombes dans la chapelle Saint-Jaoua**

<sup>11</sup> On trouve pour le XVIII<sup>e</sup> siècle des roturiers qui se font inhumer dans l'église paroissiale Saint-Pierre dans les chapelles fondées par les propriétaires des manoirs mis en location comme celui de Villeneuve, de Kergaraoc ou de Kerrohic.

<sup>12</sup> Le banc des morts serait selon le *Thésaurus de l'architecture*, ed. CNMHS, Paris, 2000, une « grande pierre rectangulaire, parfois appelée banc des morts, placée devant l'entrée d'une église, sur laquelle on posait le cercueil avant la mise en terre ». Pour Saint-Jaoua, elle se trouve dans la chapelle près du portail d'entrée le long du mur sud.

(167 inhumations)



### *Pourquoi enterrer ses morts à Saint-Jaoua ?*

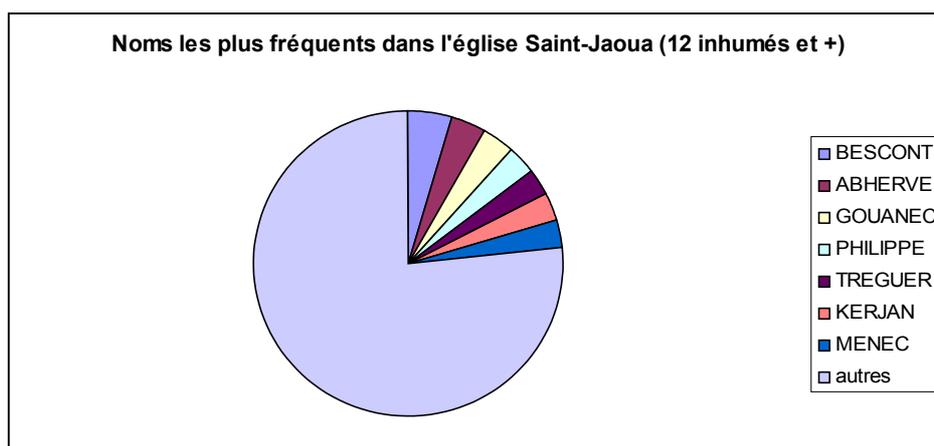
L'usage d'une tombe familiale se répand au début du XVI<sup>e</sup> siècle d'abord parmi les privilégiés qui font graver une tombe puis se diffuse à partir du XVII<sup>e</sup> siècle dans l'ensemble de la population<sup>13</sup>. On serait ainsi passé de la prière pour les morts à celle pour ses morts. Les critères de choix du lieu ne relèvent donc pas uniquement de la spiritualité.

Plusieurs raisons peuvent amener les personnes désireuses d'élire leur dernier domicile en la chapelle Saint-Jaoua. D'abord, la raison financière associée au statut social car on recherche la reconnaissance de la communauté par le biais des prières lors des services divins, Ensuite, il existe différentes conceptions de la famille qui est souvent considérée comme élargie car des fermiers peuvent être inhumés dans des caveaux appartenant à des familles nobles. Puis la chapelle étant un sanctuaire associé à un pardon et la dévotion à Saint-Jaoua pousse les fidèles portant soit le même prénom que le saint, soit qui y ont entretenu un rapport particulier avec le lieu d'y choisir leur dernière demeure. Il y a sans doute aussi une raison pratique car l'église paroissiale Saint-Pierre, construite elle-aussi au XV<sup>e</sup> siècle, est relativement petite par rapport à la population totale de la paroisse et Saint-Jaoua permet ainsi de recevoir le surplus. Enfin, par convention sociale en prenant exemple sur les autres familles qui privilégient souvent le couple au détriment de la famille au sens large.

Si l'on retient les anthroponymes ayant inhumé au moins douze représentants et plus dans la chapelle, cela représente près du quart des sépultures. Des familles comme BESCONT (20 représentants), ABHERVÉ (16) et GOUANEC (14) dominent largement. Leur lieu de résidence varie et ne se trouve pas à proximité de la chapelle. Ainsi chez les BESCONT, trois défunts résident au Crann, écart éloigné de plusieurs kilomètres du sanctuaire.

### **Graphique III : Les principaux anthroponymes inhumés à Saint-Jaoua (431 sépultures)**

<sup>13</sup> Alain CROIX et Fañch ROUDAUT, *Les Bretons, la mort et Dieu*, Paris, 1984, p. 33.



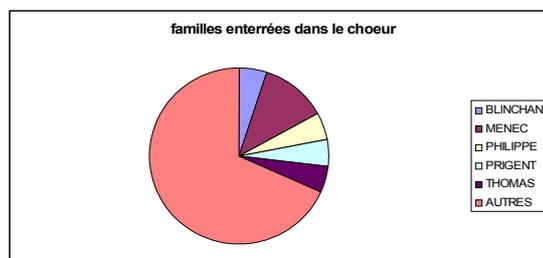
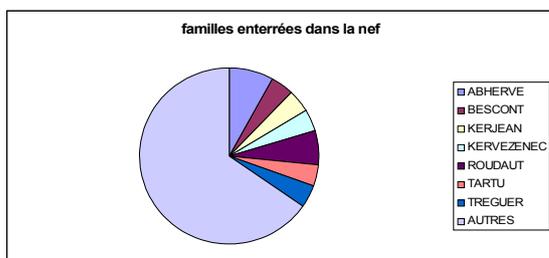
Aussi, en prenant l'exemple de l'anthroponyme BESCONT, il est possible de reconstituer les liens familiaux de même que le lieu de sépulture dans la chapelle :

**Exemple de la famille BESCONT (20 individus relevés entre 1625 et 1739)**

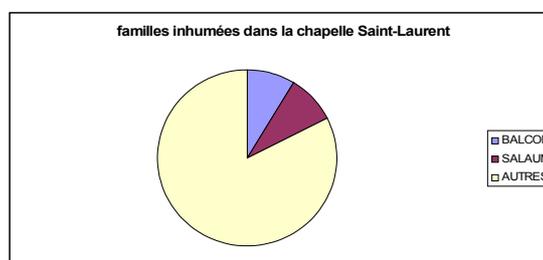
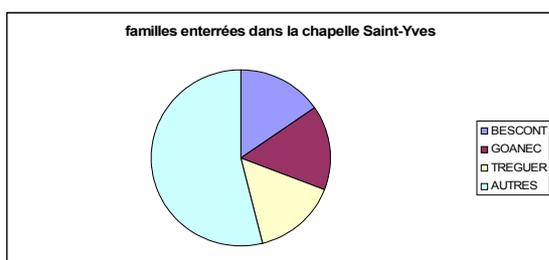
4 ressortissants du village du Minihy issus de la même famille de notaires sur 4 générations entre 1677 et 1739  
 3 ressortissants du Crann dont deux frères inhumés devant l'autel Saint-Yves en 1661 et 1671  
 2 ressortissants de Gorrequear dont un inhumé devant le crucifix en 1671  
 2 ressortissantes de Lannaneyen issues de la même famille que celle demeurant au Crann dont une inhumée devant le crucifix en 1665  
 Les 9 autres, fautes d'indication de lieu de décès et/ou de lien familial, ne peuvent être reliés avec certitude aux précédents.

#### Graphiques IV : emplacements et familles

- Nef :



- Chapelles :



Cependant, il est fréquent que les époux ne se rejoignent pas dans une même tombe où un des conjoints est inhumé à Saint-Jaoua et l'autre dans l'église paroissiale. Alain CROIX a montré aussi que la tombe n'était pas occupée très longtemps par la même famille<sup>14</sup>. Ainsi, dans la chapelle Saint-Laurent où se concentrent de nombreuses tombes (23 au total), on y retrouve

<sup>14</sup> A. CROIX, *op. cit.*, p. 1026

peu d'anthroponymes identiques. Il est vrai qu'elle reçoit aussi bien des nobles que leur domesticité. Cependant la famille noble JOUHAN y enterre plusieurs de ses membres<sup>15</sup>.

### ***La fin des inhumations dans la chapelle***

Après 1752, les inhumations disparaîtront définitivement à Saint-Jaoua. Faut-il y voir, en dehors de la législation répétée et continue entre la fin du XVIIe et la première moitié du XVIIIe siècle, un travail de fond modifiant le rapport des croyants à la mort ainsi que la représentation que se font les fidèles de l'espace sacré<sup>16</sup> ? Entre 1696 et 1721, Plouvien a connu un recteur formé à Paris et diplômé de la Sorbonne. Il a sans doute été un des acteurs de la mise au pas des paroissiens et de la diffusion de nouvelles formes d'accompagnement du défunt au travers des messes et prières, autant de gestes permettant d'entretenir la mémoire du défunt même si celui-ci se trouve déplacé dans le cimetière. Cependant, il lui arrive de donner la permission d'inhumer à Saint-Jaoua en prenant bien la précaution de noter l'expression « par permission de Monsieur le recteur de Plouvien ».

### ***Inhumer dans le cimetière de la chapelle Saint-Jaoua : écarter les contagieux de la communauté des rescapés***

Malgré l'importance de la chapelle Saint-Jaoua comme lieu privilégié pour les inhumations, le cimetière entourant l'édifice religieux reçoit toujours des corps même si le cimetière paroissial autour de l'église Saint-Pierre y concentre la très grande majorité des sépultures. Lors de l'épidémie de peste à Plouguin qui s'échelonne entre 1640 et 1643, les corps étaient systématiquement enterrés au cimetière paroissial afin d'isoler les corps contagieux des vivants venus prier à l'église<sup>17</sup>. Pour Plouvien, l'épidémie, qui commence dès le 14 juillet 1642 pour se terminer le 26 novembre de l'année suivante, provoque plus de 67 décès et les pestiférés sont tous inhumés au cimetière Saint-Jaoua et, semble-t-il, le plus éloigné du lieu d'inhumation des non contaminés et des clercs en charge des chapellenies fondées dans la chapelle Saint-Jaoua. Le cimetière paroissial n'en reçoit aucun, montrant ainsi la volonté d'éloigner le mal au plus loin tout en assurant une terre consacrée aux malheureux contaminés. Lorsque l'on étudie l'origine géographique des décédés, 25 % (soit 17 sur 67) sont issus des villages envoyant traditionnellement des ressortissants dans la chapelle Saint-Jaoua et 15% (soit 10 sur 67) issus de hameaux inhumant leurs morts dans l'église paroissiale et au cimetière du bourg. Ces chiffres ne sont qu'une approximation car l'indication du lieu de résidence n'est pas connue pour 60 % d'entre eux.

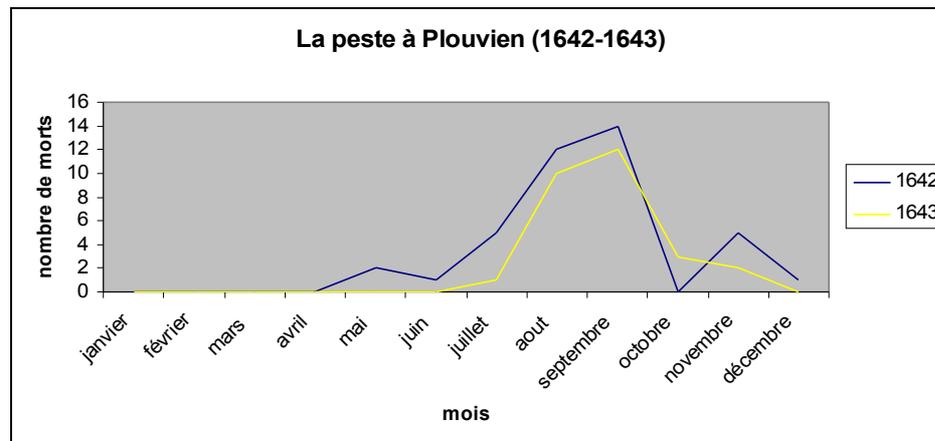
---

<sup>15</sup> Françoise COATANLEM dame douairière de Kerrohic épouse de Jean JOUHAN en 1657, Louise DENIS dame de Kerrohic épouse de Jean JOUHAN en 1671.

<sup>16</sup> A. J. LEMAITRE, *Espace sacré et territoire vital au XVIIIe siècle : la régulation des lieux d'inhumation en Bretagne*, p. 251.

<sup>17</sup> Anne-Françoise GRALL-PERES, « Plouguin au XVIIe siècle » dans *Le Lien*, n° 104, décembre 2007, p. 39.

Graphique III : le rythme des décédés de la peste à Plouvien (1642-1643)



Les pesteux proviennent essentiellement de quatre villages : Kerhals, Kerilien, Rosgoarec et le Scoz. Ils se trouvent tous à la frontière nord-ouest de la paroisse touchant Tréglonou et sur le chemin allant de Ploudalmézeau à Plouvien en passant au nord de la paroisse de Plouguin le long de l'Aber benoît. On observe ainsi la propagation de la contagion apparue en 1639 à Brest et confirme encore l'hypothèse de diffusion par la voie maritime<sup>18</sup>.

En dehors de cet épisode pesteux, l'espace consacré entourant la chapelle Saint-Jaoua n'est jamais cité pour y installer des tombes. Faut-il penser qu'il n'a jamais servi à cet usage ou au contraire, faute de registres plus anciens, l'habitude d'y recueillir les corps s'est perdue avec le temps ou alors le centre paroissial s'impose avec au XVIIIe siècle une spécialisation des parcelles<sup>19</sup> ?

## Conclusion

Finalement, le choix de Saint-Jaoua comme dernière demeure a été constant tout au long de la période des XVIIe et XVIIIe siècles et seule une baisse de la dévotion à Saint-Jaoua avec l'introduction d'un catholicisme plus conforme à la Papauté a pu tarir le nombre d'inhumés dans la chapelle. L'église paroissiale, quant à elle recevra toujours des corps jusqu'en 1776.

<sup>18</sup> F. GRALL-PERES, *Plouguin au XVIIe siècle*, p. 39.

<sup>19</sup> On voit apparaître au XVIIIe siècle la dénomination *nouveau cimetière des Saints-Innocents* ou *cimetière des Saints-Anges* pour les enfants en bas-âge au cimetière entourant l'église paroissiale Saint-Pierre.

## Sources et Bibliographie :

### Sources :

ADF Archives départementales du Finistère  
ADLA Archives départementales de la Loire-Atlantique

### Bibliographie :

- R. BERTRAND, « le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne » in *Rives nord-méditerranéennes*, 6, 2000, pp. 9-19.
- A. CROIX, *La Bretagne aux XVIe et XVIIe siècles*, 2 volumes, Paris, 1981, tome 2, pp. 1001-1036.
- A. CROIX et F. ROUDAUT, *Les Bretons, la mort et Dieu*, Paris, 1984, pp. 29-33.
- A. DESHAIES, Dictionnaire topographique du Finistère, Spezet, 2003, pp. 264-266.
- A.-F. GRALL-PERES, « Plouguin au XVIIe siècle », in *Le Lien*, n° 104, pp. 36-45.
- F. LEBRUN, *Les hommes et la mort en Anjou aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1975, pp. 346-358.
- Abbé J.-L. LE GUEN, « Antiquité du Léon », in *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, vol. XV, 1888, p.125-168.
- A. J. LEMAITRE, « Espace sacré et territoire vital au XVIIIe siècle : la régulation des lieux d'inhumation en Bretagne », in *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 90, n° 2, 1983, pp. 249-259.
- R. LE PROHON, *Vie et mort des Bretons sous Louis XIV*, Brasparts, 1984, pp. 141-145 et 169.
- M. MAUGUIN et P. F. BROUCKE, *Recherches héraldiques en Léon : Plouvien, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire*, 2009.
- Chanoine A. PERENNES, *Plouvien, Monographie de la paroisse*, 1942 (Réédition de 2003).
- J.-L. QUENTEL, *Moulins, soutanes et guillotine, chronique familiale en Basse-Bretagne du XVIIIe siècle*, 1989.

*Index alphabétique des personnes inhumées dans la chapelle Saint-Jaoua en Plouvien*

Nom	Prénom	date décès	date inhumation	mois	année	sexe <sup>20</sup>	état matrimonial <sup>21</sup>
ABAX	Adelice		28	4	1655	f	v
ABHAMON	Anne		26	4	1623	f	?
ABHERVE	Anne	12	13	4	1735	f	?
ABHERVE	Charles		30	4	1671	m	c
ABHERVE	Christophe		23	10	1673	m	c
ABHERVE	Gabriel		24	2	1663	m	c
ABHERVE	Gabriel		7	9	1672	m	m
ABHERVE	Guillaume	2	3	7	1648	m	m
ABHERVE	Jacques	2	3	6	1721	m	?
ABHERVE	Jacques	25	26	7	1741	m	c
ABHERVE	Jaoua	26	27	5	1742	m	c
ABHERVE	Jean		15	2	1623	m	?
ABHERVE	Marguerite		1	2	1624	f	?
ABHERVE	Marie		22	5	1627	f	?
ABHERVE	Marie		28	1	1660	f	c
ABHERVE	Mathias		30	4	1627	m	?
ABHERVE	Nicolas	6	7	7	1743	m	?
ABHERVE	Renée		10	4	1658	f	m
AN EOST	Jeanne		16	12	1617	f	?
ARIGUIL	Marie	29	30	5	1742	f	?
AUDREN	Elizabeth	8	9	7	1643	f	v
AULTRET	Jeanne		18	10	1670	f	c
AUTRET	Francoise		12	11	1633	f	m
BALCON	Jean		27	3	1661	m	m
BALCON	Jeanne		2	10	1663	f	v
BALCON	Pierre		25	3	1648	m	m
BARBIER	Marguerite	1	2	3	1709	f	c
BARS	Louise	4	5	4	1712	f	c
BEADUZ	Nicolas		20	2	1667	m	m
BEREGOFF	Guillaume		15	5	1647	m	v
BEREGOFF	Marie		7	4	1633	f	?
BERGOT	anonyme		10	12	1670	m	c
BERGOT	Jeanne		13	9	1627	f	?
BERGOT	Yves		21	11	1625	m	?
BERNICOT	Hervé		16	12	1670	m	v
BERRE	François		25	1	1671	m	m
BERREGOFF	Jeanne	7	8	11	1641	f	v
BERTELE	Michel		21	12	1673	m	m
BERTELE	Nicolas		4	4	1632	m	m
BERVAS	Marguerite		29	4	1632	f	v
BESCONT	Alain		16	2	1677	m	?
BESCONT	Alain	17	18	1	1722	m	?
BESCONT	Christophe		4	2	1660	m	c
BESCONT	Christophe		8	9	1661	m	m
BESCONT	Francois		10	6	1701	m	c
BESCONT	François		19	1	1671	m	m
BESCONT	Francoise		19	4	1665	f	v
BESCONT	Goulven	12	13	11	1739	m	c

<sup>20</sup> m pour masculin, f pour féminin.

<sup>21</sup> m pour marié(e), c pour célibataire, v pour veuf(ve), ? pour indéterminé.

BESCONT	Jean		3	12	1629	m	?
BESCONT	Jeanne	24	25	7	1664	f	m
BESCONT	Jeanne		15	1	1680	f	v
BESCONT	Jeanne	22	23	5	1720	f	m
BESCONT	Lancelot		11	2	1625	m	?
BESCONT	Marguerite	12	13	11	1708	f	m
BESCONT	Marie		24	12	1628	f	m
BESCONT	Marie		31	10	1631	f	v
BESCONT	Marie		14	10	1652	f	m
BESCONT	Marie	3	4	5	1727	f	?
	prénom						
BESCONT	déchiré		23	4	1653	f	m
BESCONT	Yves		29	8	1671	m	m
BIAN	Jaoua	29	30	7	1719	m	?
BIANIC	Jaoua	6	7	11	1749	m	c
BIHAN	Marguerite		29	9	1671	f	v
BIZIAN	Catherine		19	2	1668	f	m
BIZIAN	Marie		24	4	1661	f	v
BLINHAANT	Francois		8	8	1667	m	m
BLINHAANT	Jean	3	4	12	1637	m	m
BOCHER	Ollivier		2	2	1634	m	m
BOLONGER	Anne		2	7	1624	f	?
BOULCH	Jean		10	4	1633	m	?
BOULH	Anne		11	8	1667	f	m
BOULH	François	18	19	11	1671	m	v
	prénom						
BOURD	déchiré		19	10	1651	m	m
BOURD	Yves		4	3	1663	m	?
BOURG	Elizabeth		15	6	1629	f	?
BRAS	Even		17	3	1632	m	m
BRAS	Marguerite		11	6	1652	f	m
BRIS	René	4	5	11	1730	m	?
BROUDEUR	Marguerite	15	16	6	1714	f	?
CABON	Francois	13	13	2	1733	m	?
CABON	Hervé		6	3	1634	m	m
CABON	Marguerite		7	5	1639	f	v
CALVEZ	Jean		27	3	1635	m	?
CALVEZ	Marie		1	6	1647	f	m
CALVEZ	Sébastien		13	3	1662	m	?
CAM	Marguerite	15	16	11	1729	f	?
CAMBLAN	Catherine	25	26	4	1709	f	c
CAMBLAN	Paul	16	17	5	1709	m	m
CANNIC	Anne	20	21	9	1713	f	v
CARAES	Guillemette		3	5	1680	f	?
CARDINAL	Goulven	24	25	1	1709	m	c
CASTEL	Anne	9	10	6	1720	f	m
CASTEL	Catherine		4	1	1671	f	m
CLOAREC	Catherine	16	17	4	1736	f	c
CLOAREC	Francoise		12	2	1660	f	v
CLOAREC	Jean		19	9	1670	m	m
CLOAREC	Nicolas		1	8	1669	m	m
COATANLEM	Francoise		1	11	1657	f	?
COLIN	Yves		19	7	1633	m	?
COLLET	Jean		16	4	1670	m	m
CORRE	Guillaume		29	8	1650	m	c
CRAS	Guillemette		10	12	1649	f	m

CRAS	prénom déchiré		19	6	1630	m	c
CUMAULT	Olivier		23	7	1660	m	m
CUNAULT	Alain	14	15	9	1641	m	m
CUNIAUT	Jeanne		2	3	1626	f	?
DE KERMERIOU	Béatrice		26	8	1661	f	?
DE KERNEZNE	Marie	15	16	6	1625	f	?
DELARVEN	Jean		3	12	1675	m	?
DENIS	Louise		19	11	1671	f	?
DEUDE	Jaoua	10	11	10	1741	m	c
(DIVERRES)	(Yves)		16	9	1652	m	m
DONARTZ	Marie		8	1	1663	f	v
DONVAL	Jeanne		17	6	1701	f	v
DOURFER	Catherine	15	16	8	1729	f	?
DRAPPET	prénom déchiré		3	12	1652	f	m
DREO	Guillaume		14	11	1668	m	m
DU ROS	Elizabeth		1	4	1621	f	?
EBRELLEC	Anne		?	4	1637	f	v
FAGON	Catherine	12	13	1	1630	f	v
FAVE	Jeanne		4	3	1678	f	m
FAVE	Laurent		7	4	1663	m	m
FAVE	Nicolas		25	4	1674	m	v
FAVE	Ollivier		1	2	1634	m	?
FEREC	Jeanne		5	10	1670	f	v
FLOCH	Anne		14	9	1670	f	m
FLOCH	Barbe		16	10	1741	f	c
FLOCH	Catherine	2	2	10	1733	f	?
FLOCH	Francoise	21	22	10	1710	f	c
FLOCH	Marie	28-févr	1	3	1711	f	c
FLOCH	Nicolas		19	2	1678	m	?
FOLEZOU	Catherine	26	27	5	1733	f	?
FOURN	Françoise		18	1	1671	f	c
FOURNIER	Élizabeth		8	2	1671	f	m
FREMONT	Francoise		16	11	1630	f	m
GAIGNON	Charles	7	8	11	1717	m	?
GALL	Jean		14	12	1661	m	v
GALL	Jean		22	11	1663	m	m
GALL	Jean		3	6	1674	m	?
GARZUEL	Francois		5	2	1621	m	?
GEFFROY	Hamon		17	2	1634	m	?
GELEOC	Catherine		11	5	1620	f	?
GELEOC	Jeanne		11	4	1625	f	?
GIL	Anne		20	10	1662	f	c
GLEOFF	Marie	22	23	5	1641	f	m
GOACHET	Catherine	2	3	4	1713	f	c
GOARNISSON	Marie		25	1	1667	f	v
GOASGUEN	Sébastien		25	2	1686	m	?
GODEC	Jean		29	10	1677	m	?
GODEC	Marguerite		13	9	1670	f	v
GOFF	Alain		23	4	1672	m	c
GOFF	Anne	12	13	7	1712	f	v
GOFF	Hamon		16	7	1680	m	?
GOFF	Marie		24	2	1632	f	m
GOLIAS	Pascoet		26	10	1671	m	m
GOLIAS	Paul	4	5	8	1719	m	m

GOLVEN	Vincent		25	5	1663	m	m
GOUANEC	Adelice		29	1	1650	f	c
GOUANEC	Alain	29	30	6	1737	m	?
GOUANEC	Charlotte		31	12	1657	f	c
GOUANEC	Gabrielle		16	6	1745	f	m
GOUANEC	Guillemette		7	6	1672	f	c
GOUANEC	Jean		7	4	1624	m	?
GOUANEC	Jean		24	1	1625	m	?
GOUANEC	Jean		27	5	1679	m	?
GOUANEC	Jean	30	31	1	1710	m	m
GOUANEC	Marguerite	13	14	3	1725	f	?
GOUANEC	Marie	23	24	8	1631	f	c
GOUANEC	Marie		10	7	1653	f	m
GOUANEC	Tanguy		6	?	1653	m	m
GOUANEC	Yves		11	12	1643	m	m/v
GOUEZ	Catherine		14	10	1618	f	?
GOUEZ	Jeanne		13	2	1665	f	m
GOUEZ	Marguerite		8	6	1627	f	?
GOURMEL	Constance		23	1	1640	f	v
GOURVEZ	Guillaume	10	11	12	1728	m	v
GRALL	Marguerite		30	1	1676	f	?
GUEGUEN	Francoise	12	13	8	1725	f	?
GUEGUEN	Jacques		13	12	1670	m	c
GUEGUEN	Marie		13	7	1662	f	v
GUELL	Jeanne		8	5	1625	f	?
GUELL	Paul		21	4	1625	m	?
GUEN	Anne	8	9	7	1732	f	?
GUEN	Francoise		10	8	1678	f	?
GUEN	Françoise		6	10	1670	f	m
GUEN	Gabriel	16	17	2	1729	m	?
GUEN	Jean	1	2	12	1737	m	c
GUEN	Marie		26	7	1667	f	m
GUEN	Marie	17	18	6	1727	f	c
GURYEC	Marie		5	2	1670	f	v
HAMON	Marguerite		6	8	1665	f	m
HUON	Catherine		10	3	1618	f	?
JACOB	Anne		9	8	1653	f	m
JACOLOT	Charles		12	4	1635	m	?
JACQUES	Jean	10	11	1	1737	m	?
JAFFREZ	Alain		24	9	1664	m	v
JESTIN	Catherine		22	9	1665	f	v
JESTIN	Francoise	6	7	7	1727	f	?
JEZEQUEL	Marie	3	4	3	1641	f	v
JOUHAN	Anne		21	1	1664	f	c
JOUHAN	Françoise	24	25	3	1670	f	m
JOUHAN	Jean		20	9	1699	m	?
KERCLEUZ	Francoise		29	7	1662	f	v
KERDELANT	Francoise		4	2	1624	f	?
KERDU	Anne	1	2	7	1727	f	c
KERDU	Catherine	17	18	6	1727	f	?
KERDU	Levenze		23	4	1653	f	m
KERGANESVET	Louise	22	23	2	1640	f	m
KERHUEL	Guillemette		17	11	1673	f	m
KERJAN	Amice		20	8	1636	f	v
KERJAN	Guy		24	2	1615	m	?
KERJAN	Guy		2	3	1632	m	?

KERJAN	Guy		14	4	1692	m	?
KERJAN	Jeanne		28	12	1670	f	v
KERJAN	Marguerite	23	24	1	1709	f	m
KERJAN	Marie		16	1	1627	f	?
KERJAN	Marie	6	7	5	1637	f	?
KERJAN	Paul		12	4	1619	m	?
KERJAN	Yves	17	18	4	1645	m	m
KERJAN	Yves		?	12	1648	m	c
KERJAN	Yves		3	12	1671	m	v
KERLAN	Louise	21	22	10	1741	f	?
KERLOSQUET	Catherine		13	12	1621	f	?
KERVEZENEC	Francois		20	6	1664	m	m
KERVEZENEC	Golfen prénom	25	26	9	1651	m	m
KERVEZENEC	déchiré		10	12	1650	f	v
LABBÉ	Marie		4	4	1633	f	?
LAE	Jeanne		23	6	1634	f	m
LAGADEC	Marie		2	9	1671	f	m
LARIDON	Francoise	11	13	12	1711	f	c
LAZENNEC	Magdeleine		6	7	1627	f	?
LE ?	Jean		18	12	1669	m	?
LEA	Catherine		13	4	1635	f	?
LEON	Marie prénom		19	10	1660	f	m
LEON	déchiré		1	11	1650	f	v
LEOST	Allain		29	6	1667	m	m
LEOST	Amice		15	10	1658	f	m
LEOST	Françoise		9	9	1669	f	v
LETY	Francoise	20	21	1	1713	f	?
LOAN	Goulven	18	18	5	1708	m	c
L'ORCIL	Marie		3	5	1667	f	m
LORLEACH	Yves		14	12	1663	m	?
LOSHOUARN	Charles		4	1	1627	m	?
LOSHOUARN	Francoise		3	5	1637	f	m
LOSHOUARN	Jean		18	9	1634	m	?
LOSHOUARN	Jean		28	8	1669	m	?
LOTRIAN	Hervé		17	2	1621	m	?
LUBIN	Marie	16	17	3	1742	f	c
MARCHADOUR	Hervé		15	1	1667	m	m
MARCHADOUR	Marie		27	4	1620	f	?
MARCHADOUR	Marie	18	19	1	1737	f	?
MAREC	Hamon		27	10	1644	m	m
MAREC	Hervé		21	5	1625	m	?
MAREC	Jacquette	12	13	10	1741	f	m
MAREC	Jean		29	4	1650	m	?
MARHIQU	Jeanne		13	9	1671	f	v
MARZIN	Jean	15	17	3	1668	m	v
MASON	Golven		10	12	1617	m	?
MAZE	Jean		4	12	1677	m	?
MAZE	Marguerite		23	6	1672	f	c
MAZÉ	Francoise		13	4	1681	f	m
MAZEAS	Jean	13	14	11	1721	m	c
MAZEAS	Marguerite		18	2	1618	f	?
MEAR	Golven		26	11	1671	m	?
MEASOU	Jean	28	29	1	1647	m	v
MEASOU	Jeanne		26	3	1667	f	v

MEASOU	Yves		13	1	1648	m	?
MENEC	Fiacre		12	11	1720	m	?
MENEC	Francois		8	12	1654	m	m
MENEC	Francoise	20	21	8	1714	f	c
MENEC	Jacques		18	9	1669	m	c
MENEC	Jean	1	2	3	1670	m	m
MENEC	Jean		2	4	1672	m	m
MENEC	Jean	3	4	5	1708	m	v
MENEC	Jeanne		28	4	1660	f	m
MENEC	Jeanne		9	1	1670	f	m
MENEC	Marie		13	8	1650	f	v
MENEC	Marie	1	2	4	1711	f	c
MENEC	Yves		10	12	1654	m	c
MENGUANT	Charlotte		19	4	1649	f	m
MENGUANT	Marguerite		11	4	1646	f	m
MENN	Jean		27	9	1657	m	m
MERCIER	Catherine		21	1	1660	f	m
MERDY	Marie		16	2	1615	f	?
MERIEN	Clémence		18	5	1656	f	ci
MESOU	Anne		15	12	1676	f	m
MEVEL	Marguerite	27	28	8	1730	f	c
MICHEL	Francoise		23	3	1667	f	v
MINGANT	Claude		30	10	1633	f	?
MORVAN	Renée	24	25	7	1742	f	m
MOUDEN	Alain		8	2	1668	m	c
MOUDEN	Anne	24	25	8	1730	f	c
MOUDEN	Julienne		15	3	1663	f	m
NADEN	Anne		7	5	1676	f	m
NEDELEC	François		22	12	1670	m	m
NEVEEN	Marie	16	17	7	1647	f	?
NICOL	Christine		3	9	1669	f	m
NICOLAS	Marie		14	3	1671	f	v
NOAN	Francois	7	8	2	1752	m	?
	prénom						
nom déchiré	déchiré		?	?	1650	m	m
nom illisible	Jean		18	8	1622	m	?
NORMAND	Jehan		14	5	1641	m	c
NORMANT	Charles		?	7	1653	m	m
NORMANT	Francois	3	4	3	1709	m	v
NORMANT	Guillaume		30	7	1646	m	v
NORMANT	Laurent		?	6	1652	m	m
NUZ	Marguerite		19	4	1662	f	v
OSTIS	Louise		22	6	1619	f	?
OSTIS	Marie		11	12	1658	f	v
PAGE	Jeanne	24	25	6	1715	f	m
PAIGE ?	Tanguy		13	1	1655	m	c
PALEP	Yves		16	10	1618	m	?
PALIER	Béatrice		22	3	1667	f	m
PALIER	Charles		5	1	1649	m	m
PALIER	Guillaume		24	2	1647	m	m
PALIER	Jean		28	5	1627	m	?
PALIER	Jean		28	11	1670	m	c
PALLIER	Marie		?	5	1652	f	m
PELLAN	Francoise		26	7	1666	f	?
PENFEUNTENYO	Catherine		21	12	1633	f	?
PENFEUNTENYO	Jean		12	3	1633	m	?

PENFEUNTENYO	Laurent		15	7	1627	m	?
PENFEUNTENYO	Nicolas		11	1	1618	m	?
PENNEGUES	Jean		3	8	1670	m	?
PENNEGUES	Nicolas		15	3	1663	m	c
PERCEVAL	Anne		24	12	1670	f	m
PERCHIRIN	Guillaume		4	4	1607	m	?
PERVEZ	Jean		4	12	1620	m	?
PERVEZ	Jean		14	4	1677	m	?
PHILIPPE	Alain		7	6	1619	m	c
PHILIPPE	Alain Joseph	9	10	2	1722	m	?
PHILIPPE	Catherine		4	5	1619	f	?
PHILIPPE	Golven	21	22	9	1632	m	m
PHILIPPE	Guillaume		1	8	1632	m	?
PHILIPPE	Guillaume	4	5	10	1641	m	m
PHILIPPE	Hamon ?		3	11	1652	m	c
PHILIPPE	Jean		27	5	1633	m	?
PHILIPPE	Jean		22	5	1635	m	?
PHILIPPE	Jeanne		9	1	1633	f	v
PHILIPPE	Marguerite		13	3	1675	f	?
PHILIPPE	Marie	23	24	9	1641	f	?
PHILIPPE	Yves		16	7	1634	m	?
PICART	Francois	3	4	11	1727	m	?
PICART	Gabriel	7	8	6	1727	m	?
PICART	Jacques	19	20	8	1712	m	v
PICART	Jean	20	21	11	1745	m	?
PICART	Marie	22	23	9	1735	f	?
PICART	Marie Jeanne	17	18	1	1744	f	m
PIERRE	Jeanne		15	1	1650	f	m
PILLEN	Marguerite		18	2	1670	f	m
PINIANT	Catherine				1719	f	?
PINIANT	Jeanne		21	4	1658	f	c
PINIANT	Marie		24	4	1658	f	c
PLOUZANE	Marie		17	2	1679	f	v
PLOUZANE	Yves		26	5	1656	m	?
PONDAVEN	Hervé		26	5	1633	m	?
PONDAVEN	Mathieu		10	4	1633	m	?
PRIGENT	Catherine	18	19	9	1741	f	?
PRIGENT	Gabrielle		26	2	1672	f	c
PRIGENT	Hélène		19	8	1669	f	m
PULUHEN	Gabrielle	7	8	6	1728	f	?
QUEFFURUS	Jean		4	4	1670	m	m
QUEFFURUS	Maurice	12	13	1	1752	m	m
QUEMENEUR	Catherine		4	9	1649	f	m
QUEMENEUR	Nicolas		3	2	1663	m	?
QUENQUIS	Marguerite		3	10	1658	f	m
QUENTROC	Anne		10	4	1674	f	m
QUERE	Marguerite		9	1	1633	f	v
QUIDELLEUR	Gabrielle		27	12	1662	f	v
RICHART	Jean		26	12	1632	m	m
ROLLAND	Claude	21	22	12	1717	m	m
ROMP	Marie	30	31	10	1719	f	m
ROS	Marie		27	7	1627	f	?
ROUDAUT	Francois		3	8	1707	m	?
ROUDAUT	François		8	5	1671	m	?
ROUDAUT	Francoise		31	7	1662	f	m
ROUDAUT	Jacques	24	25	1	1641	m	m

ROUDAUT	Jacques		9	7	1662	m	m
ROUDAUT	Jean	6	7	5	1641	m	c
ROUDAUT	Marie		20	12	1633	f	?
ROUDAUT	Nicolas		21	9	1647	m	c
ROUE	Marie		24	5	1660	f	m
ROUSIC	Marie		13	12	1673	f	m
ROUX	Marguerite	21	22	6	1708	f	c
SALAUN	.iere		18	10	1653	f	v
SALAUN	Golfen		11	8	1650	m	m
SALAUN	Guillaume	16	17	5	1637	m	c
SALAUN	Guillaume		29	4	1658	m	v
SALAUN	Jeanne		28	2	1632	f	v
SANQUER	Gabrielle		6	10	1736	f	?
SANQUER	Marie		7	12	1639	f	?
SEGALEN	Françoise		3	12	1670	f	m
SEUBIL	François		1	6	1673	m	?
SIMON	Anne		22	1	1646	f	?
SIMON	Anne		8	9	1668	f	v
SIMON	Béatrice		20	1	1626	f	?
SIMON	Jean	15	16	11	1741	m	?
STEPHAN	Catherine	19	20	3	1637	f	?
SYOU	Marguerite		3	7	1636	f	?
TALARMEIN	Francois	5	6	12	1727	m	?
TALARMEIN	Hervé		?	?	1654	m	m
TALARMEIN	Jeanne		10	10	1741	f	m
TANNE	Hervé		22	12	1637	m	m
TANNE	Marie		9	4	1633	f	m
TARTU	Anne		11	8	1662	f	v
TARTU	Jean		21	12	1647	m	?
TARTU	Yves		6	10	1670	m	?
THOMAS	Bernard		4	4	1621	m	?
THOMAS	Christophe	17	18	3	1727	m	?
THOMAS	Jeanne		3	3	1660	f	v
THOMAS	Jeanne	23	24	10	1713	f	m
THOMAS	Magdalene		15	11	1656	f	v
THOMAS	Paul		26	?	1656	m	v
TOLCOAT	Marie		24	8	1623	f	?
TOULLEC	Francoise		10	7	1667	f	m
TREGUER	Alain		9	3	1670	m	m
TREGUER	Francois	16	17	8	1713	m	m
TREGUER	Goulven	10	11	10	1741	m	c
TREGUER	Jean		13	2	1672	m	c
TREGUER	Jeanne				1610	f	?
TREGUER	Jeanne	11	12	5	1643	f	m
TREGUER	Jeanne		7	3	1683	f	m
TREGUER	Jeanne		1	2	1729	f	?
TREGUER	Laurent		17	12	1652	m	m
TREGUER	Marie	20	21	5	1727	f	?
TREGUER	Nicolas	15	16	7	1718	m	c
TREGUER	Paul		4	5	1662	m	v
TREGUER	Yves		13	12	1645	m	?
VERGE	Francoise		2	5	1664	f	v
VIGOUROUX	Marguerite	2	3	9	1719	f	?
YVEN	Francoise	27	28	2	1713	f	v